

## RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 08 Mai 2009

\*\*\*\*\*

### Première Résolution :

L'A.G.O. après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les bilans et Comptes de Résultats arrêtés au 31.12.2008 tels qu'ils lui ont été présentés.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

### Deuxième Résolution :

L'A.G.O., après lecture du rapport établi par les Commissaires aux Comptes en exécution de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux Etablissements de Crédit et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve les conventions réglementées.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

### Troisième Résolution :

L'A.G.O. approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de Pertes et Profits qui s'élève, après reprise du report à nouveau 2007, à 24.150.038,210 dinars, selon la proposition qui lui a été soumise à savoir :

- |   |                    |
|---|--------------------|
| - De fixer le dividende par action de l'exercice 2008 à ..... | 1,060 DTU          |
| - Le paiement de ce dividende totalisant la somme de.....     | 10.600.000,000 DTU |
| - D'affecter à la réserve facultative la somme de.....        | 13.035.000,000 DTU |
| - D'affecter à la réserve à régime spécial la somme de .....  | 512.744,332 DTU    |
| - De reporter à nouveau la somme de .....                     | 2.293,878 DTU      |

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Quatrième Résolution :**

L'A.G.O. donne quitus de leur gestion aux administrateurs en fonction durant l'exercice 2008 et approuve l'allocation au Conseil d'Administration de la somme de 381.238,275 DTU au titre des jetons de présence.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Cinquième Résolution :**

L'A.G.O. ratifie la désignation de Monsieur Alain BISCAYE en remplacement de Monsieur Jacques ARDANT et ce jusqu'au terme du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'A.G.O. qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

#### **Sixième Résolution :**

L'A.G.O. renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011, le mandat d'Administrateur de M. Jacques DESPONTS.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Septième Résolution :**

L'A.G.O. ratifie la désignation de Monsieur André CHAFFRINGEON en remplacement de Monsieur Jean-Jacques SANTINI et ce jusqu'au terme du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'A.G.O. qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Huitième Résolution :**

L'A.G.O. prend acte de la fin du mandat d'Administrateur de M. Sâad HAJ KHALIFA, et lui donne quitus entier et définitif pour sa gestion au titre des exercices écoulés.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Neuvième Résolution :**

L'A.G.O. prend acte de la fin du mandat d'Administrateur de M. Béchir TAMARZISTE, et lui donne quitus entier et définitif pour sa gestion au titre des exercices écoulés.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Dixième Résolution :**

L'A.G.O. décide de nommer la Société MENINX HOLDING représentée par M. Béchir TAMARZISTE au poste d'administrateur et ce pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'A.G.O. qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Onzième Résolution**

L'A.G.O décide de nommer M. Mohamed RIAHI au poste d'administrateur et ce pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'A.G.O qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Douzième Résolution**

L'A.G.O. renouvelle pour une durée de trois ans les missions du Cabinet PRICE WATERHOUSE COOPERS. et du cabinet ECC MAZARS en tant que Commissaires aux comptes, jusqu'à l'A.G.O qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Treizième Résolution**

L'A.G.O. confère tous pouvoirs aux porteurs des copies ou d'extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

\*

\*            \*

**BILAN ARRETE AU**  
*Après répartition des bénéfices - AGO 08 Mai 2009*

*(En Milliers de Dinars Tunisiens)*

	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
<b><u>ACTIF</u></b>		
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	97 046	58 369
Créances sur les établissements bancaires et financiers	153 360	173 391
Créances sur la clientèle	1 247 762	1 078 967
Portefeuille-titre commercial	9 130	13 433
Portefeuille d'investissement	98 633	106 285
Valeurs immobilisées	52 949	49 814
Autres actifs	32 823	25 044
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 691 703</b>	<b>1 505 303</b>
<b><u>PASSIF</u></b>		
Banque Centrale et CCP	0	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	83 779	141 994
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 318 836	1 073 184
Emprunts et Ressources spéciales	44 070	71 434
Autres passifs	80 009	67 136
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 526 695</b>	<b>1 353 748</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
Capital	50 000	50 000
Réserves	114 243	100 696
Autres capitaux propres	763	857
résultats reportés	2	2
Résultat de l'exercice	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>165 009</b>	<b>151 555</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 691 703</b>	<b>1 505 303</b>

**EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES REPARTITION DES BENEFICES 2008  
 SUITE APPROBATION AGO DU 08 MAI 2009**

<b>LIBELLES</b>	<b>CAPITAUX PROPRES AVANT REPARTITION AU 31/12/2008</b>	<b>REPARTITION</b>	<b>CAPITAUX PROPRES APRES REPARTITION AU 31/12/2008</b>
Capital	50 000	-	50 000
Réserves Légale	5 000	-	5 000
Réserve à Régime Spécial	1 549	513	2 062
Réserve Facultative	92 003	13 035	105 038
Réserves de Réévaluation des immobilisations	894	-	894
Prime d'émission	1 250	-	1 250
Report à nouveau	2	-	2
Subvention d'investissement	763	-	763
Bénéfice de l'exercice	24 148	-24 148	-
<i>Total capiatux propres</i>	175 609	-10 600	165 009